



N° 75F0002MIF au catalogue — N° 005

ISSN : 1707-2867

ISBN : 978-0-662-09563-7

## Document de recherche

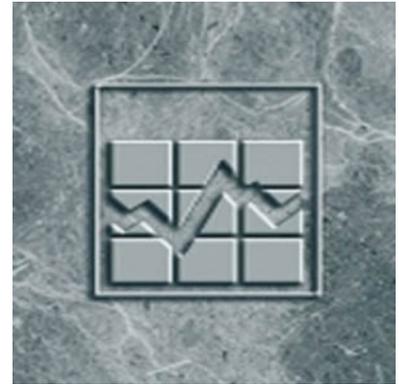
Série de documents de recherche - Revenu

# Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées

par Yan Feng, Sangita Dubey et Bradley Brooks

Division de la statistique du revenu  
Immeuble Jean-Talon, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-613-951-7355



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : 613-951-7355; 888-297-7355: [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

Service national de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-700-1033
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-889-9734
Renseignements par courriel	<a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a>
Site Web	<a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a>

## Renseignements pour accéder au produit

Le produit n° 75F0002MIF au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et de choisir la rubrique Publications.

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées dans le site [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) sous À propos de nous > Offrir des services aux Canadiens.



Statistique Canada  
Division de la statistique du revenu

Série de documents de recherche - Revenu

# Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Juin 2007

N° 75F0002MIF au catalogue, n° 5  
ISSN 1707-2867  
ISBN 978-0-662-09563-7

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 75F0002MIF).

---

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Résumé

Cette étude a examiné les transitions d'entrées et de sorties de situations de faible revenu ainsi que la persistance de ces situations pour la population Canadienne. Elle a examiné également la prévalence de travailleurs faiblement rémunérés et dans quelle mesure ces travailleurs vivent dans des familles à faibles revenus.

L'étude a démontré que les personnes seules âgées entre 45 et 64 ans, celles ayant une limitation de l'activité, les sans emplois, les membres des minorités visibles et les décrocheurs ont tous un plus haut risque de persistance dans les situations de faible revenu (6 années sur 6). La fondation de familles a semblé réduire l'incidence et la persistance des situations de faible revenu.

Les analyses statistiques ont démontré que parmi les personnes vivant seules, celles qui sont sans emploi, celles qui ont une activité limitée, qui n'ont pas complété leurs études secondaires, qui sont âgées entre 18 et 64 ans ou qui ont toujours vécu seul durant les six années de l'étude ont les plus grandes chances de perdurer dans les situations de faible revenu.

## Table des matières

1. Introduction.....	6
2. Revue de littérature – faible revenu persistant.....	7
3. Méthodologie .....	8
4. Tendances du faible revenu et caractéristiques des personnes seules non âgées.....	10
4.1 Tendances du faible revenu .....	10
4.2 Caractéristiques des personnes seules en situation de faible revenu .....	13
5. Caractéristiques des personnes seules non âgées en situation de faible revenu persistant .....	14
5.1 Durée et persistance de la situation de faible revenu, selon différentes caractéristiques.....	14
5.2 Transitions vers le faible revenu et hors de celui-ci, selon la situation familiale et diverses caractéristiques.....	18
6. Facteurs de risques associés à la situation de faible revenu persistant .....	21
6.1 Description des modèles de régression multinomiale.....	21
6.2 Analyse et constatations.....	22
Conclusion .....	25
Définition des termes clés.....	27
Annexe 1 .....	28
Tableau 1 Taux annuel de sorties de situations de faible revenu pour les personnes seules <sup>1</sup> .....	28
Tableau 2 Taux annuel d'entrées dans des situations de faible revenu pour les personnes seules <sup>1</sup> .....	29
Tableau 3 Incidence du faible revenu pour les principaux soutiens économiques, selon certaines caractéristiques .....	30
Tableau 4 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 1 .....	31
Tableau 5 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 2.....	32
Tableau 6 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 3.....	33
Tableau 7 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 4.....	34
Bibliographie.....	35

## 1. Introduction

Entre 1980 et 2005, le nombre de personnes seules non âgées<sup>1</sup> vivant dans une situation de faible revenu a plus que doublé, passant de 530 000 personnes en 1980 à 1,18 million en 2005. En 2005, les personnes seules de moins de 65 ans représentaient 35 % de tous les Canadiens<sup>2</sup> à faible revenu, mais seulement 11 % de la population canadienne. Durant la même période de 25 ans, la proportion de ce groupe à faible revenu – appelée taux de faible revenu – est passée de 30 % à 34 %. Après 1989, ce groupe de Canadiens était plus susceptible de se trouver en situation de faible revenu que tout autre groupe défini selon la situation familiale.

Durant la même période où les Canadiens seuls de moins de 65 ans ont vu leurs taux de faible revenu augmenter, les taux de faible revenu des autres groupes de familles, y compris les personnes âgées (vivant seules ou non), les familles biparentales avec enfants et les familles monoparentales, ont baissé. Une partie de la diminution des taux de faible revenu des personnes âgées était attribuable à des changements dans les transferts gouvernementaux et à la migration vers des régions où le coût de la vie est plus faible. Les familles à faible revenu avec enfants ont profité, particulièrement au cours des dix dernières années, de programmes de transfert gouvernementaux plus généreux, comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le Supplément de la prestation nationale pour enfants (SPNE). Les familles monoparentales ont également profité de ces programmes de transfert, ainsi que d'une augmentation de leur revenu de marché et de la proportion à la hausse de telles familles ayant au moins un soutien économique.

La situation contraire des Canadiens seuls non âgés montre qu'il importe d'examiner leur expérience du faible revenu. Les résultats d'études précédentes ont montré que ce groupe court un risque plus élevé de se trouver en situation de faible revenu et qu'il est peu susceptible de connaître une situation persistante de faible revenu. La présente étude élargit la portée des résultats des recherches précédentes en s'appuyant sur des données plus récentes tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

La présente étude vise à apporter des éclaircissements sur les questions suivantes. Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des personnes seules non âgées en situation de faible revenu, et sont-elles conformes aux résultats d'études précédentes? Plus particulièrement, les tendances du faible revenu de ce groupe sont-elles dans une large mesure attribuables aux jeunes adultes, qui peuvent être des étudiants à temps plein ou à temps partiel ou au début de leur carrière et donc avoir naturellement des gains moins élevés? Ou bien, les tendances du faible revenu de ce groupe sont-elles attribuables à d'autres sous-groupes qui courent un risque persistant de connaître une situation de faible revenu à des périodes ultérieures de leur vie? Quels sont leurs profils de transitions d'entrées dans des situations de faible revenu de sorties de celles-ci? Plus

- 
1. Les personnes seules non âgées sont des adultes de moins de 65 ans qui vivent seuls ou avec des personnes avec lesquelles ils ne sont pas unis par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption.
  2. Ces données couvrent toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans des réserves indiennes.

particulièrement, quelle est l'incidence sur ces transitions de changements dans la situation familiale, comme la dissolution de la famille et la formation de la famille? Quels sont les profils de faible revenu persistant de ce groupe, comparativement aux personnes membres d'une famille? Enfin, quelles sont les caractéristiques des personnes qui font qu'elles courent un plus grand risque de connaître une situation de faible revenu persistant?

Le document est organisé comme suit afin d'apporter des éclaircissements sur ces questions. La section qui suit passe en revue les ouvrages publiés. La troisième section comprend un aperçu de notre méthodologie de recherche, y compris une description des sources et des limites des données, des méthodes d'analyse et des techniques de modélisation statistique. La section 4 présente des statistiques descriptives sur les tendances et les caractéristiques sociodémographiques des personnes seules non âgées à faible revenu. À la section 5, nous examinons les répercussions de la formation et de la dissolution de la famille sur les transitions vers le faible revenu et hors de celui-ci des personnes seules. Nous y présentons également les statistiques sociodémographiques associées à la situation de faible revenu persistant que connaît ce groupe. À la section 6, nous utilisons des modèles de régression multinomiale et des données longitudinales pour déterminer les facteurs sociodémographiques associés au risque accru de faible revenu persistant. À la dernière section, nous résumons nos principaux résultats et soulevons les questions devant faire l'objet de recherches plus poussées.

## **2. Revue de littérature – faible revenu persistant**

Les études précédentes ont d'abord établi que les Canadiens non âgés vivant seuls sont plus susceptibles d'être à faible revenu que d'autres groupes et qu'ils sont également plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu persistant. Les chercheurs ont examiné les caractéristiques associées au faible revenu et au faible revenu persistant de ce groupe. La présente section donne un bref aperçu de certaines de ces études.

Picot et Myles (2004) ont examiné les taux de faible revenu persistant entre 1996 et 2000, en se penchant plus particulièrement sur les différences entre les cinq groupes suivants : les personnes seules de 45 à 64 ans, les parents seuls, les nouveaux immigrants (au Canada depuis 10 ans ou moins), les personnes ayant des invalidités constituant des limitations au travail et les Autochtones vivant hors réserve. Ils ont conclu que les personnes seules de 45 à 64 ans avaient le taux de faible revenu persistant le plus élevé (34 %) parmi les cinq groupes étudiés.

Morissette et Drolet (2000) ont montré que les personnes les plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu, pendant au moins un an ou pendant quatre années consécutives, avaient un plus faible niveau de scolarité, se trouvaient aux prises avec des limitations au travail tout au long de la période étudiée, étaient de nouveaux immigrants ou des membres de minorités visibles ou étaient des personnes seules ou des membres de familles monoparentales. Selon Morissette et Zhang (2001), 23 % des personnes seules étaient dans une situation de faible revenu pendant quatre ans ou plus

entre 1993 et 1998, proportion qui est presque le triple de celle de 8 % pour la population en général.

Hatfield (2004) a inclus les dimensions de l'incidence et de la profondeur du faible revenu pour examiner la persistance du faible revenu en comparant le revenu cumulatif de la famille à un montant cumulatif de seuil de faible revenu prédéterminé. Il a constaté que 29,2 % des personnes seules âgées de 45 à 64 ans entre 1996 et 2001 ont connu une situation de persistance de faible revenu, comparativement aux quatre autres groupes à risque élevé, soit les personnes ayant une incapacité constituant une limitation au travail, les nouveaux immigrants, les parents seuls et les Autochtones vivant hors réserve. Dans l'étude de Hatfield, le faible revenu persistant était défini comme étant une situation dans laquelle le revenu cumulatif d'une famille sur six ans était inférieur au seuil de faible revenu après impôt cumulatif sur six ans, soit durant la période de 1993 à 1998 ou de celle de 1996 à 2001.

Laroche (2002) a procédé à une analyse des durées<sup>3</sup> pour quantifier la persistance du faible revenu et la probabilité de sortir d'une situation de faible revenu ou de retourner dans une telle situation. Il a évalué de nombreuses périodes de faible revenu en tenant compte des caractéristiques sociodémographiques observables ainsi que de l'hétérogénéité non observée des caractéristiques personnelles. Laroche en est arrivé à la conclusion que les personnes seules étaient moins susceptibles de sortir d'une période de faible revenu et plus susceptibles d'y retourner que tous les autres types de famille économique autres que les familles monoparentales.

La présente étude porte plus particulièrement sur les personnes seules non âgées et leur expérience du faible revenu entre 1980 et 2005. Nous examinons en détail certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques comme le sexe, le groupe d'âge et le niveau de scolarité; puis nous examinons la façon dont les changements dans la composition de la famille sont associés aux changements dans la situation de faible revenu. À cet effet, nous nous appuyons sur les données longitudinales pour déterminer les caractéristiques les plus étroitement associées au faible revenu persistant chez les personnes seules.

### **3. Méthodologie**

#### **Données**

Les données sur lesquelles porte l'analyse transversale descriptive à la section 4 proviennent de l'Enquête sur les finances des consommateurs (EFC) pour la période de 1980 à 1996 et de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) pour la période de 1997 à 2005. Ces deux enquêtes sont des enquêtes-ménages menées auprès d'un échantillon de toutes les personnes au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, des pensionnaires d'un établissement institutionnel et des personnes vivant dans les réserves indiennes. Dans l'ensemble, ces exclusions présentent moins de 3 % de la population.

---

3. L'analyse des durées permet d'examiner les probabilités de transition sous forme d'entrées dans des périodes de faible revenu ou de sorties de telles périodes pour évaluer la persistance du faible revenu.

Les données sur lesquelles portent les analyses longitudinales à la section 5 proviennent exclusivement de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) menée de 1993 à 2004. Dans la présente section, nous utilisons trois panels complets de six ans composés chacun de membres des ménages qui sont interviewés chaque année pendant six ans. Comme un panel est introduit tous les trois ans, l'échantillon de l'EDTR comprend un panel pour 1993-1998, un panel pour 1996-2001 et un panel pour 1999-2004. Ainsi, les données pour la période de 1993 à 1995 proviennent d'un seul panel, tandis que celles pour la période de 1996 à 2005 proviennent de deux panels se chevauchants. Chaque panel se compose d'environ 15 000 ménages et quelque 30 000 adultes.

Pour l'enquête longitudinale, notre échantillon consiste exclusivement de personnes seules de 18 à 64 ans qui ont participé à toutes les six années du panel dont elles étaient membres. Pour tout panel donné de l'EDTR, la taille de l'échantillon pour le groupe sur lequel porte notre étude est relativement petite, soit environ 1 900 répondants qui étaient des personnes seules âgées de 18 à 64 ans la première année du panel. Pour surmonter les contraintes de taille d'échantillon, nous avons combiné les trois panels de l'EDTR de manière à porter la taille de l'échantillon à 5 656 personnes sur un total de 84 281 répondants à l'enquête dans les trois panels combinés.

## Méthodes

L'unité d'analyse dans la présente étude est la personne. Toutefois, étant donné que les membres de la famille vivant dans le même ménage mettent leurs ressources économiques en commun, comme on le suppose (Groupe de Canberra, 2001; Skuterud, Frenette et Poon, 2004), le revenu familial détermine la situation de revenu, y compris la situation de faible revenu<sup>4</sup>. Aux fins de la présente étude, la famille est définie comme étant une « famille économique », c'est-à-dire des personnes vivant ensemble et liées par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption<sup>5</sup>. La famille économique reflète donc la notion d'une famille élargie vivant dans le même logement.

Les personnes sont considérées comme étant à faible revenu si elles vivent dans une famille à faible revenu. Une famille est en situation de faible revenu après impôt si son revenu après impôt est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) après impôt. Le revenu après impôt tient compte du revenu du marché (revenu d'emploi, revenu de placements, revenu de pensions, etc.), des transferts gouvernementaux reçus et de l'impôt sur le revenu des particuliers payé. À leur tour, les SFR après impôt sont les seuils de revenu au-dessous desquels les familles consacrent 20 % de plus de leur revenu après impôt à l'alimentation, au logement et à l'habillement que la famille normale. Différents SFR

---

4. Voir Skuterud, Frenette et Poon (2004) et « *Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004* », Statistique Canada, n° 75F0002MIF au catalogue, n° 004, sur les ajustements aux échelles et seuils de faible revenu qui tiennent compte des effets de la taille de la famille pour permettre les comparaisons entre les particuliers et les familles ou entre des familles de tailles différentes.

5. On trouvera des renseignements sur les variables de l'EDTR et leurs définitions dans le dictionnaire électronique de données de l'EDTR à l'adresse <http://www.statcan.ca/francais/freepub/75F0026XIF/75F0026XIF2005001.htm>.

existent pour différentes tailles de famille et différentes tailles de collectivité, y compris selon une classification des collectivités rurales et urbaines.

Pour permettre les comparaisons sociodémographiques entre le groupe sur lequel porte notre étude (les personnes seules) et les personnes membres d'une famille économique, nous utilisons le soutien économique principal de la famille comme personne de référence ou personne témoin. Cela nous permet de comparer une personne seule au membre d'une famille économique dont les gains financiers sont les plus élevés. Dans toutes les estimations, nous utilisons les poids d'échantillon longitudinaux de l'EDTR et les poids bootstrap pour la dernière année de chaque panel. Les poids longitudinaux pour la dernière année sont ajustés de manière à tenir compte des répondants qui ont cessé de participer à l'enquête avant la fin d'un panel.

## **Modèles**

Nous avons procédé aux analyses longitudinales des caractéristiques de risque associées au faible revenu persistant en ayant recours à des régressions logistiques multinomiales<sup>6</sup>. Les régressions logistiques multinomiales servent à estimer la probabilité qu'un ensemble d'événements ait lieu (par exemple, une situation de faible revenu qui persiste durant un an, deux ans ou trois ans, etc.) comparativement à un état de référence (par exemple, aucune expérience de faible revenu) d'après un ensemble de variables explicatives. Cette technique nous permet d'examiner la relation entre chaque variable explicative et l'événement d'intérêt tout en maintenant constantes toutes les autres variables précisées. Les rapports de cotes déclarés sont fondés sur la régression. Ils indiquent si certaines variables augmentent ou diminuent la possibilité de vivre des périodes de faible revenu persistant de diverses durées, après prise en compte de toutes les autres variables explicatives dans le modèle. Dans la présente étude, nous utilisons les poids bootstrap pour estimer les erreurs types en tenant compte du plan d'échantillonnage complexe utilisé pour l'EDTR.

L'analyse longitudinale porte quatre différents modèles de régression multinomiale. La variable dépendante dans tous les quatre modèles est le nombre d'années en situation de faible revenu, les quatre modèles différant quant à ce nombre (l'état de référence), l'ensemble de variables explicatives utilisé et la question de savoir si les données portent uniquement sur les personnes seules ou si le soutien économique principal des familles est inclus pour permettre des comparaisons. La section 6 fournit d'autres détails sur les modèles ainsi que leurs résultats.

## **4. Tendances du faible revenu et caractéristiques des personnes seules non âgées**

### **4.1 Tendances du faible revenu**

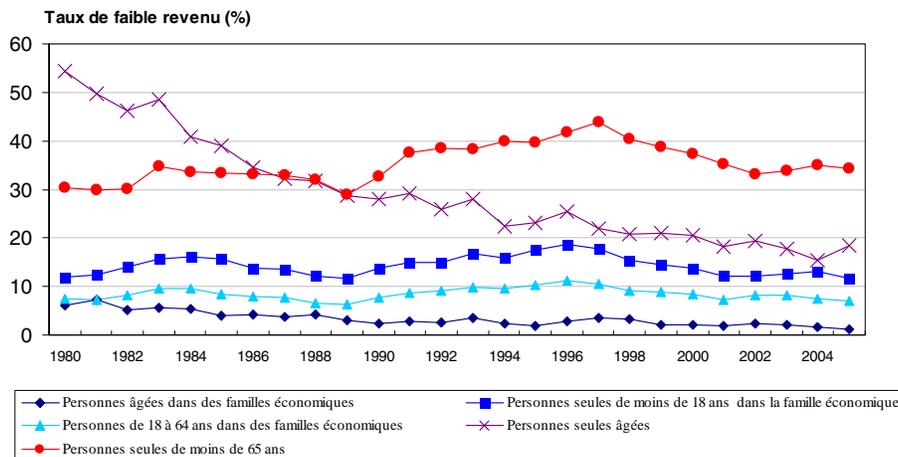
Entre 1980 et 2005, le nombre de personnes seules non âgées vivant dans une situation de faible revenu a plus que doublé, passant de 530 000 personnes en 1980 à 1,18 million en

---

6. Dans les modèles de régression, nous avons utilisé le logiciel SUDAAN et les 1 000 poids bootstrap de l'EDTR.

2005. Durant la même période de 25 ans, le taux de faible revenu de ce groupe est passé de 30 % à 34 %, tandis que les taux de faible revenu d'autres groupes, y compris les personnes âgées (vivant seules ou non), les familles monoparentales et les familles biparentales avec enfants, ont chuté<sup>7</sup>.

**Figure 1 Les personnes seules de moins de 65 ans affichent les taux de faible revenu les plus élevés après 1989**

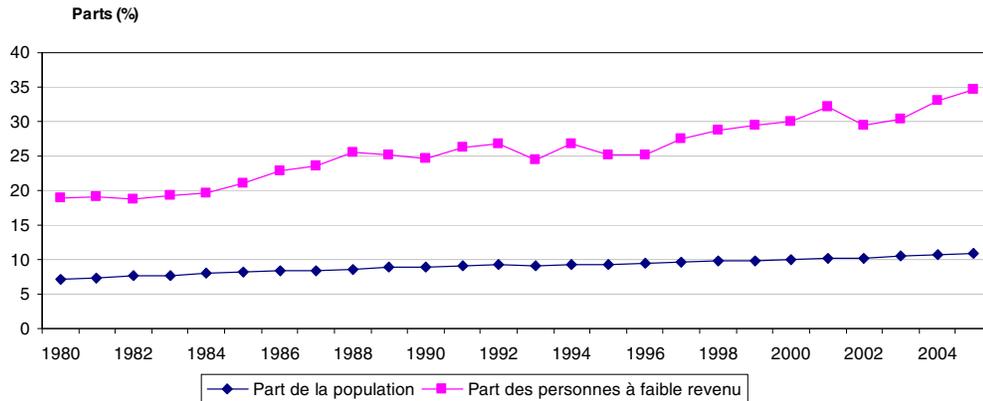


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*.

En 1989, les personnes seules non âgées avaient un taux de faible revenu plus élevé que les personnes âgées (vivant seules ou non), les enfants de moins de 18 ans et les personnes de 18 à 64 ans dans des familles économiques. En 2005, le taux de faible revenu des personnes seules était deux fois plus élevé que celui des personnes seules âgées et plus du double de celui de tous les autres groupes (figure 1). La figure 2 montre que la proportion de personnes seules non âgées de l'ensemble des personnes à faible revenu était supérieure à la part de ce groupe de la population totale. Ce groupe représentait 7,2 % de la population en 1980 et 10,9 % en 2005, mais sa part des personnes à faible revenu se situait entre 18,9 % en 1980 et 48,3 % en 1997. En 2005, ce groupe avait un taux de faible revenu de 34,3 %, ce qui représente plus du triple de sa part de la population, et les personnes seules non âgées en situation de revenu faible étaient presque aussi nombreuses que dans tout autre groupe examiné (figure 3).

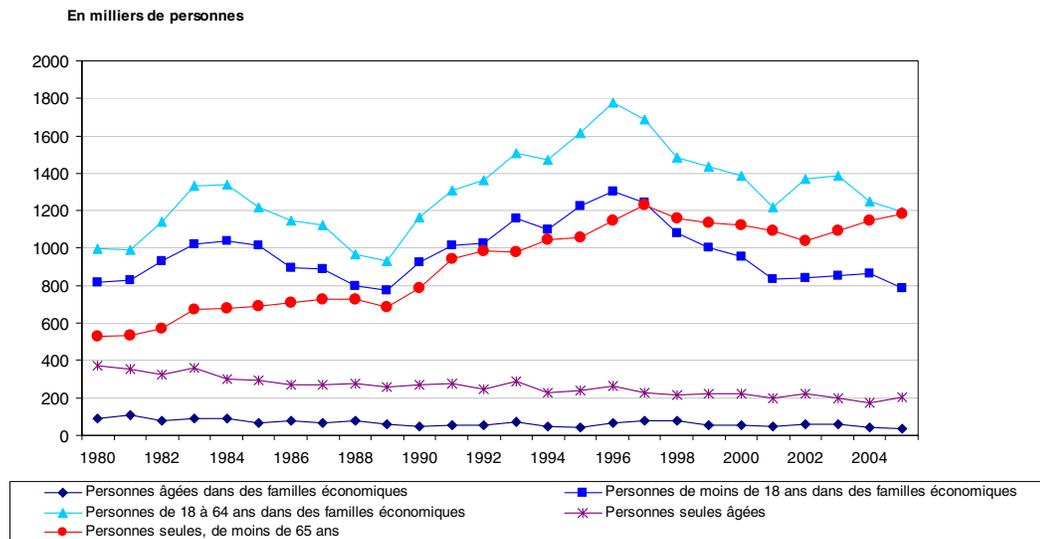
7. Source des données : Statistique Canada, Tendances du revenu au Canada, tableau 202-0802, « Personnes à faible revenu ». Dans les données transversales dans Tendances du revenu au Canada, la catégorie des personnes seules non âgées comprend une fourchette légèrement plus large qui comprend les personnes de 16 à 64 ans.

**Figure 2 La proportion de personnes seules à faible revenu est supérieure à leur part de la population**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

**Figure 3 En 2005, le nombre de personnes seules de moins de 65 ans en situation de faible revenu était égal à celui dans tout autre groupe**



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

## 4.2 Caractéristiques des personnes seules en situation de faible revenu

En 2005, environ le tiers des hommes et des femmes seuls non âgés se trouvaient dans une situation de faible revenu, bien que les taux de faible revenu aient été légèrement plus élevés pour les femmes que pour les hommes (voir tableau 1). En revanche, plus de la moitié de toutes les personnes seules ayant une limitation d'activité liée au travail connaissaient une situation de faible revenu. De même, plus de la moitié des jeunes seuls âgés de 18 à 24 ans étaient dans une situation de faible revenu, les taux de faible revenu chutant pour les personnes du groupe des 25 à 34 ans, et augmentant de façon régulière pour les groupes plus âgés. En particulier, pour les personnes seules du groupe d'âge traditionnel de la préretraite, soit les 55 à 64 ans, quatre personnes sur dix étaient dans une situation de faible revenu. Par ailleurs, les personnes appartenant à une minorité visible faisaient face à des taux de faible revenu plus élevés que celles des autres groupes.

Parmi les personnes seules âgées de 18 à 64 ans, les sous-groupes où l'incidence du faible revenu était plus élevée comprennent : les femmes, les personnes âgées de 18 à 24 ans, les personnes ayant une limitation d'activité liée au travail, les personnes possédant moins qu'un diplôme d'études secondaires, les membres de minorités visibles et les chômeurs. Les caractéristiques liées à des taux plus bas de faible revenu sont un niveau de scolarité plus élevé et un emploi à temps plein ou à temps partiel. Ces résultats permettent de répondre à notre première question concernant les caractéristiques sociodémographiques des personnes seules non âgées et corroborent les constatations d'autres chercheurs tout en étant cohérents chronologiquement. Ces résultats ont aussi permis de définir des caractéristiques possibles liées à la persistance du faible revenu.

**Tableau 1 Taux de faible revenu des personnes seules de 18 à 64 ans en 2005, selon diverses caractéristiques**

<b>Taux de faible revenu pour l'ensemble du groupe : 33,2<sup>1</sup></b>			
<b>Caractéristique</b>	<b>Taux de faible revenu</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Taux de faible revenu</b>
<b>Sexe</b>		<b>Niveau de scolarité</b>	
Hommes	31.2	Sans diplôme d'études secondaires	55.0
Femmes	35.9	Diplôme d'études secondaires	31.4
		Études postsecondaires	33.3
<b>Âge</b>		Université	17.6
18 à 24	58.1		
25 à 34	21.8	<b>Appartenance à une minorité</b>	
35 à 44	26.9	Minorité visible	43.8
45 à 54	31.6	Pas membre d'une minorité visible	31.8
55 à 64	39.9		
		<b>Situation d'activité</b>	
<b>Limitation d'activité liée au travail</b>		Travailleur salarié	20.7
Limitation au travail	52.9	Travailleur autonome	39.7
Pas de limitation au travail	28.2	Personne sans emploi	68.2

1. Sont exclus de ce taux les personnes de moins de 18 ans, contrairement aux chiffres des pages précédentes.

Source: *Statistiques Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

## 5. Caractéristiques des personnes seules non âgées en situation de faible revenu persistant

### 5.1 Durée et persistance de la situation de faible revenu, selon différentes caractéristiques

Les personnes seules étaient surreprésentées dans le groupe à faible revenu. En effet, celles qui étaient âgées de 18 à 64 ans à leur première année dans l'enquête ne représentaient que 13% de la population étudiée mais comptaient pour 47% des personnes ayant été sous le seuil de faible revenu pour six années consécutives. Cette section examine les caractéristiques des personnes à faible revenu de même que les caractéristiques des personnes seules qui ont vécu des situations persistantes de faible revenu.

Afin d'examiner la durée et la persistance d'une situation de faible revenu, nous avons choisi des personnes qui étaient seules pendant la première année d'un panel et nous avons suivi leur expérience de faible revenu sur six années. Ces résultats se trouvent au tableau 2. Voici les constatations générales concernant la persistance d'une situation de faible revenu chez les personnes seules non âgées :

- *Le sexe des personnes n'a que peu d'effet* : le risque de persistance d'une situation de faible revenu variait peu selon le sexe de la personne. Les hommes comme les femmes étaient presque aussi susceptibles de connaître une situation de faible revenu, mais les femmes étaient un peu plus susceptibles de faire face à la plus persistante des situations de faible revenu de notre étude, soit un faible revenu pendant chacune des six années.
- *Un rendement positif sur le développement du capital humain* : les adultes plus jeunes, qui sont plus susceptibles d'être aux études et d'être aux premiers stades de leur vie professionnelle, étaient aussi plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu pendant une à quatre années. Ils étaient moins susceptibles de connaître une telle situation pendant chacune des six années, sans doute parce qu'ils avaient terminé leurs études pendant cette période ou que leurs gains avaient augmenté.
- *Un rendement positif sur les études* : les décrocheurs de l'école secondaire étaient plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu *au moins* une fois et beaucoup plus susceptibles de vivre une telle situation pendant six ans que les autres. Les diplômés universitaires étaient les moins susceptibles de connaître une situation de faible revenu persistant pendant trois années ou plus.
- *Limitations des activités* : les personnes qui ont des limitations d'activités liées au travail pendant la première année de l'étude couraient un risque plus grand de vivre une situation de faible revenu pendant quatre années ou plus.
- *Appartenance à une minorité visible* : les personnes appartenant à une minorité visible couraient un risque plus grand de connaître une situation de faible revenu persistant.

- *Les chômeurs* : les personnes au chômage pendant la première année de l'étude couraient un risque plus élevé de vivre une situation de faible revenu persistant de trois ans ou plus sur la durée de six années de l'étude.

Nous allons maintenant apporter plus de précisions au sujet de ces constatations. En ce qui concerne l'importance de l'âge : près des deux tiers des personnes âgées de 18 à 24 ans (63 %) ont connu une période de faible revenu d'au moins une année sur six, et une proportion plus grande a connu une situation de faible revenu pendant une à quatre années que les groupes de personnes plus âgées. Toutefois, moins de jeunes adultes ont connu une situation de faible revenu persistant pendant chacune des six années que tout autre groupe d'âge. Ces résultats confirment ceux de recherches antérieures sur le rendement des études et l'accumulation<sup>8</sup> de capital humain. Les jeunes adultes sont plus susceptibles d'être aux études ou d'être aux premières étapes de leur vie professionnelle et, par conséquent, plus portés à avoir un faible revenu. Les personnes qui investissent dans leurs études repoussent le moment et le montant de gains découlant du marché du travail à plus tard pour une rémunération plus élevée. De même, les personnes qui sont aux premières étapes de leur carrière, accumulent toujours l'expérience et le capital humain nécessaires pour gagner des salaires plus élevés. Ces deux phénomènes aident les jeunes adultes à se sortir d'une situation de faible revenu.

La constatation la plus surprenante était que le type de situation de faible revenu le plus persistant de notre étude – un faible revenu durant six années sur six – augmente avec l'âge. Les adultes âgés de 45 à 64 ans couraient un risque plus grand de connaître une situation de faible revenu le plus persistant (un faible revenu pendant chacune des six années) : 20 % des personnes de ce groupe se trouvaient dans cette situation.

---

8. Voir l'article « À faible revenu pendant plusieurs années » de Morissette et Zhang et le document de travail « *Climbing out of Poverty, Falling Back in: Measuring the Persistence of Poverty over Multiple Spells* » de Stevens.

**Tableau 2 Persistance du faible revenu chez les personnes seules, selon certaines caractéristiques**

Caractéristique	Vivant seules la première année du panel							Vivant seules durant les six années du panel						
	Années de faible revenu							Années de faible revenu						
	0	1	2	3	4	5	6	0	1	2	3	4	5	6
<b>Les deux sexes</b>	55.1	11.2	7.7	6.4	5.0	4.0	10.7	55.1	7.9	5.2	4.8	4.2	4.4	18.4
Hommes	56.8	12.4	7.6	4.8	5.0	4.1	9.4	53.4	10.5	5.7	3.8	5.3	4.6	16.9
Femmes	53.0	9.8	7.9	8.5	4.9	3.9	12.2	57.2	4.8	4.5	6.1	2.8	4.1	20.6
<b>Âge</b>														
18 à 24	37.0	16.9	15.4	13.7	7.7	5.5	3.7	34.7	8.7	10.6	14.9	12.7	7.6	10.8
25 à 34	65.8	13.4	6.7	4.8	2.5	1.6	5.3	64.2	9.9	5.7	4.6	2.1	2.5	11.2
35 à 44	64.4	9.7	4.5	2.8	6.2	3.5	8.9	64.8	8.2	2.9	2.8	4.3	3.7	13.4
45 à 54	53.6	7.1	7.0	5.5	3.6	4.2	19.1	50.3	6.8	5.5	5.0	3.5	4.2	24.7
55 à 64	43.8	9.1	7.5	7.7	6.5	7.0	18.5	40.5	5.8	5.2	3.1	3.8	7.6	34.1
<b>Niveau de scolarité<sup>1</sup></b>														
Sans diplôme d'études secondaires	36.3	7.7	8.6	7.9	6.1	7.9	25.6	32.3	5.4	2.9	5.0	3.1	8.7	42.7
Diplôme d'études secondaires	57.3	11.2	7.8	5.9	4.2	3.2	10.5	55.4	8.4	8.0	2.9	3.9	4.1	17.4
Études postsecondaires	55.8	12.8	8.5	6.9	5.7	3.0	7.1	57.7	7.7	6.4	6.2	5.2	3.4	13.6
Université	72.9	10.2	5.1	3.9	2.5	2.5	2.9	72.7	9.4	3.3	3.3	3.7	3.0	4.6
<b>Limitation d'activité liée au travail<sup>1</sup></b>														
Limitation au travail	21.0	6.7	5.8	9.1	8.0	9.0	40.5	16.8	4.1	3.0	2.9	5.9	9.5	57.9
Pas de limitation au travail	61.6	11.7	8.3	5.5	4.5	2.9	5.5	64.0	8.6	5.8	5.0	3.8	3.3	9.6
<b>Appartenance à une minorité<sup>1</sup></b>														
Minorité visible	45.9	9.7	8.7	6.2	12.8	4.0	12.7	45.2	9.6	9.5	0.6	6.7	8.5	19.9
Pas membre d'une minorité visible	55.7	11.0	7.8	6.3	4.6	4.0	10.6	55.8	7.5	5.0	5.1	4.2	4.3	18.2
<b>Situation d'activité<sup>1</sup></b>														
Travailleur salarié	68.3	11.3	7.1	4.3	3.8	2.0	3.3	71.1	8.4	4.8	4.0	4.0	2.2	5.7
Travailleur autonome	36.2	14.1	14.3	11.1	8.1	4.8	11.5	34.0	11.4	9.8	11.4	5.3	7.6	20.5
Personne sans emploi	26.0	9.9	7.1	10.3	7.0	9.1	30.6	20.0	5.2	4.5	4.7	4.5	9.1	52.0

1. Cette caractéristique s'applique aux personnes à compter de la première année du panel de six ans.

Source: Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu

Ce qu'il convient de souligner est que l'incidence de la situation de faible revenu le plus persistant définissable dans notre étude – une situation de faible revenu qui dure six années sur six – augmente avec l'âge après qu'une personne a atteint l'âge de 24 ans. Au minimum, environ un Canadien seul sur cinq âgé de 45 à 64 ans a connu cette situation de faible revenu persistant. Par ailleurs, cette incidence de faible revenu persistant augmentait à entre 25 % et 34 % pour les personnes seules qui sont restées seules pendant chacune des six années. Il faut soulever cette question importante : pourquoi plus de Canadiens seuls d'âge moyen connaissent-ils la situation de faible revenu le plus persistant que les autres groupes d'âge? Dans la prochaine section, nous allons présenter une explication possible.

Les répercussions des études sur le faible revenu ou les situations de faible revenu persistant corroborent la théorie et les recherches antérieures sur le rendement positif des études. La proportion de Canadiens seuls qui n'ont connu de situation de faible revenu pendant aucune des six années augmente avec le niveau de scolarité. Parmi les personnes seules non âgées, plus de quatre sur dix ayant moins d'un diplôme universitaire ont connu une situation de faible revenu au moins une fois en six années, tandis que moins de trois personnes sur dix possédant un diplôme universitaire ont connu une situation de faible revenu.

Le degré de persistance du faible revenu (d'une année sur six à six années sur six) chutait à mesure que le niveau de scolarité augmentait. Seulement 4,6 % des personnes ayant fait des études universitaires ont connu la situation de faible revenu le plus persistant (six années de faible revenu sur six) si elles sont demeurées seules pendant toute cette période, et ce taux est tombé à 2,9 % pour les personnes qui ont formé une famille par la suite, soit parce que leurs gains individuels ont suffisamment augmenté, soit parce qu'elles ont mis en commun leur revenu avec un autre membre de la famille. À l'autre extrémité, 25,6 % des décrocheurs du secondaire qui ont formé une famille par la suite ont fait face à une situation de faible revenu le plus persistant, ce taux augmentant à 42,7 % pour les décrocheurs du secondaire qui sont demeurés seuls. Il n'y avait que peu de différence sur l'incidence d'une situation de faible revenu pour les personnes qui avaient terminé leurs études secondaires et celles qui avaient fait des études postsecondaires sans obtenir de diplôme, bien que les personnes qui aient fait des études postsecondaires sans les terminer couraient un risque moins élevé de connaître une situation de faible revenu le plus persistant.

Les personnes seules qui étaient sans emploi au cours de la première année de leur participation au panel de l'EDTR étaient plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu persistant plus tard dans les six années que celles qui occupaient un emploi ou travaillaient à leur propre compte. En gros, 74 % des personnes qui étaient sans emploi ont connu une situation de faible revenu pendant au moins une année sur six, comparativement à 36 % des travailleurs salariés et 64 % des travailleurs autonomes (personnes travaillant à leur propre compte). Les personnes sans emploi faisaient aussi face à des taux plus élevés de faible revenu le plus persistant, 31 % d'entre elles se trouvant dans une situation de faible revenu pendant chacune des six années,

comparativement à 3,3 % et 12 % des travailleurs salariés et des travailleurs autonomes, respectivement.

Les personnes travaillant à leur propre compte, en dépit des avantages provenant du revenu du travail, faisaient face à une incidence plus élevée de faible revenu que les salariés, pour plusieurs raisons. À titre de personnes seules, elles n'avaient pas les avantages de la mise en commun des revenus de la famille et, en outre, elles n'étaient pas admissibles au même niveau de soutien du régime fiscal et de transfert que les employés traditionnels et les chômeurs, par exemple l'aide sociale et l'assurance-emploi.

## **5.2 Transitions vers le faible revenu et hors de celui-ci, selon la situation familiale et diverses caractéristiques**

Le rôle de la mise en commun des risques et de la possibilité de mise en commun des revenus des membres de la famille constitue une explication de la persistance moins élevée du faible revenu chez les personnes seules qui forment une famille par la suite par rapport aux personnes seules qui demeurent seules pendant les six années de l'étude. Un examen plus détaillé de cette explication se trouve au tableau 3. Nous n'envisageons que les personnes non âgées qui étaient seules pendant une année et nous examinons les variations de situation de faible revenu entre deux quelconque années consécutives. Pour les personnes qui n'étaient pas en situation de faible revenu la première année, nous examinons leur taux d'entrée en faible revenu à la deuxième année, pour autant que la personne soit demeurée seule plutôt que d'avoir formé une famille pendant la deuxième année. Pour les personnes qui vivaient une situation de faible revenu, nous avons examiné leur taux de sortie du faible revenu à la deuxième année, pour autant que la personne soit demeurée seule plutôt que d'avoir formé une famille pendant la deuxième année.

**Tableau 3 Transitions d'entrées dans des situations de faible revenu et de sorties de telles situations selon les changements dans la situation familiale pour les personnes seules<sup>1</sup>, selon certaines caractéristiques**

	Vivant seule la 1 <sup>ère</sup> de 2 années consécutives			
	Vivant seules l'année suivante		Ne vivant pas seules l'année suivante	
	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux d'entrée	Taux de sortie
	%			
<b>Total</b>	6.0	20.1	2.2	79.5
<b>Sexe</b>				
Hommes	6.1	22.4	2.6	82.6
Femmes	5.9	18.0	1.8	76.6
<b>Âge<sup>2</sup></b>				
18 à 24	7.2	30.6	1.8	82.3
25 à 34	4.5	24.8	F	83.6
35 à 44	4.8	18.3	F	59.7
45 à 54	6.1	14.0	F	78.7
55 à 64	7.7	14.4	F	77.3
<b>Niveau de scolarité<sup>2</sup></b>				
Sans diplôme d'études secondaires	9.3	12.5	F	68.9
Diplôme d'études secondaires	5.7	20.5	F	80.9
Études postsecondaires	5.9	24.2	3	82.1
Université	3.8	31.8	F	96.1
<b>Limitation d'activité liée au travail<sup>2</sup></b>				
Limitation au travail	16.2	8.3	F	78.9
Pas de limitation au travail	5.1	26.4	1.9	81.0
<b>Appartenance à une minorité<sup>2</sup></b>				
Minorité visible	6.5	22.1	F	59.4
Pas membre d'une minorité visible	5.9	19.9	2.3	82.3
<b>Situation d'activité<sup>2</sup></b>				
Travailleur salarié	4.6	29.5	F	81.6
Travailleur autonome	11	23.7	22	88.4
Personne sans emploi	11.3	12.1	14	72.3

1. Ce tableau s'applique aux personnes qui étaient des personnes seules la première année de toutes deux années consécutives de l'enquête.

2. Cette caractéristique s'applique aux personnes à compter de la première année de la période de deux ans.

F trop peu fiable pour être publié

Source: *Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

Peu importe les caractéristiques de la première année – sexe, âge, scolarité, limitation d’activité liée au travail, appartenance à une minorité visible et situation d’activité – le taux d’entrée dans une situation de faible revenu était plus élevé que le taux de sortie pour les personnes qui sont demeurées seules au cours des deux années. Par contre, pour les personnes qui ont formé une famille au cours de la deuxième année, le taux de sortie d’une situation de faible revenu était supérieur au taux d’entrée, peu importe la caractéristique de la première année. Ce qui soulève la question intéressante à savoir la mesure dans laquelle faire partie d’une famille améliore la situation de faible revenu d’une personne seule et la mesure dans laquelle des caractéristiques non observables déterminent tant l’amélioration du faible revenu et la susceptibilité de la formation d’une famille. La réponse à cette question dépasse la portée de la présente étude.

Le taux de sortie annuel moyen d’une situation de faible revenu pour les hommes seuls qui demeurent seuls pendant deux années consécutives était de 22 %. Chez les hommes seuls qui vivent une situation de faible revenu pendant une année donnée, 83 % de ceux dont la situation familiale a changé l’année suivante (p. ex. ils se sont mariés) ont sorti de leur situation de faible revenu. Pour les personnes seules ayant fait des études universitaires, 96 % de celles qui se sont jointes à une famille économique l’année suivante ont sorti de leur situation de faible revenu. Ce chiffre correspond à trois fois le taux de sortie des personnes du même niveau de scolarité qui sont demeurées seules l’année suivante.

En divisant les taux de sortie et d’entrée en cinq groupes d’âge, on constate que les jeunes (de 18 à 34 ans) ont tendance à sortir davantage d’une situation de faible revenu que les personnes plus âgées. Cette constatation corrobore les données publiées à l’effet que, à mesure que les jeunes terminent leurs études, accumulent du capital humain et de l’expérience professionnelle, leur situation financière devrait s’améliorer. 82% des personnes âgées entre 18 et 24 ans qui vivaient seules une année donnée mais pas l’année suivante ont mis fin à leur épisode de faible revenu. Par contre, cette proportion n’est que de 31% pour celles qui ont vécu seules lors des deux années.

96% des personnes ayant un diplôme universitaire qui vivaient seules une année donnée mais qui se sont jointes à une famille économique l’année suivante ont mis fin à leur épisode de faible revenu. Ce taux est trois fois plus élevé que celui des personnes ayant un diplôme universitaire mais qui ont vécu seules lors des deux années.

Les chiffres du tableau 3 semblent indiquer que, mis à part la transition de la situation familiale d’une personne seule (ou en la prenant en considération), sa scolarité, sa limitation en activité liée au travail et sa situation professionnelle pendant la première année du panel de l’EDTR, et son appartenance à une minorité visible, toutes ces caractéristiques semblent liées à ce que cette personne connaîtra ou non une situation de faible revenu. Dans la prochaine section, nous présentons certains résultats d’analyses de régression en vue de vérifier si ces tendances apparentes sont appuyées statistiquement.

## 6. Facteurs de risques associés à la situation de faible revenu persistant

### 6.1 Description des modèles de régression multinomiale

À la section 6, nous utilisons des modèles de régression multinomiale<sup>9</sup> et des données longitudinales pour déterminer les facteurs sociodémographiques associés au risque accru de faible revenu persistant. Ces modèles permettent d'étudier un phénomène longitudinal, comme la persistance du faible revenu. Ils permettent aussi de calculer le risque relatif, ou le rapport de cotes, de se trouver dans une situation de faible revenu quelconque par rapport à une situation de faible revenu de référence. Ces modèles intègrent les caractéristiques définies dans des études antérieures et dans des sections précédentes de la présente étude à titre de corrélats éventuels à une situation de faible revenu persistant. En dépit du fait que les recherches antérieures ont démontré que les immigrants étaient susceptibles d'avoir des revenus inférieurs et que le risque de vivre une situation de faible revenu était plus élevé pour eux, nous n'avons pas inclus le statut d'immigrant dans nos analyses parce que la taille de l'échantillon de l'EDTR pour ce qui est des personnes seules immigrantes est trop petite aux fins de notre étude.

La variable dépendante dans tous les quatre modèles est le nombre d'années en situation de faible revenu.

- Le modèle 1 utilise aucune année de faible revenu comme état de référence.
- Le modèle 2 et le modèle 4 utilise six années de faible revenu comme état de référence.
- Le modèle 3 regroupe les variables dépendantes – le nombre d'années passées dans une situation de faible revenu – en trois niveaux : aucune année de faible revenu; de une à quatre années de faible revenu; et de cinq à six années de faible revenu. La dernière catégorie (de cinq à six années) est l'état de référence.

Tous les modèles utilisent les variables indépendantes suivantes :

- Le panel afin de capturer les effets cycliques comme les cycles économiques<sup>10</sup> (panel 1, panel 2, et panel 3);
- Le groupe d'âge (18 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans);
- Le sexe (homme, femme);
- La scolarité (sans diplôme d'études secondaires, diplôme d'études secondaires, études postsecondaires partielles et diplôme universitaire);
- La situation d'emploi (employé, à son propre compte, sans emploi); et
- Une variable nominale pour la situation de limitation de l'activité liée au travail.

---

9. Les modèles de régression ont été établis au moyen du progiciel SUDAAN et des 1 000 poids bootstrap de l'EDTR.

10. Nous n'avons constaté aucun effet de panel significatif lié à la persistance du faible revenu dans nos modèles de régression ni aucun autre effet nous empêchant de combiner les panels pour notre étude.

Les modèles 1, 2 et 3 comportaient aussi une variable nominale égale à zéro pour les personnes seules qui sont demeurées seules pendant les six années de la durée d'un panel. Le modèle 3 comprenait aussi une variable nominale pour l'appartenance à une minorité visible. Les valeurs des variables étaient définies en fonction de la première année du panel.

Les données utilisées dans les modèles 1, 2 et 3 ne comprenaient que les personnes seules, tandis que le modèle 4 comprenait aussi les principaux soutiens économiques (PSE) des familles de deux personnes ou plus afin de permettre la comparaison entre les personnes seules et les personnes faisant partie d'une famille, définies comme le membre d'une famille dont les gains étaient les plus élevés.<sup>11</sup>

Les résultats statistiques de ces modèles sont présentés aux annexes 4 à 7. Pour toute caractéristique utilisée dans un modèle, la valeur de l'ensemble d'une caractéristique utilisée dans le tableau égale à 1,000 est le niveau de référence. Les risques relatifs sont mesurés en fonction de ce niveau de référence. Les valeurs supérieures à 1,000 indiquent un risque relatif plus élevé par rapport au groupe du niveau de référence, et les valeurs inférieures à 1,000 indiquent un risque relatif inférieur. L'ampleur de ce risque relatif est démontrée par les valeurs des tableaux en annexe.

Par exemple, le groupe des 18 à 24 ans est utilisé comme niveau de référence pour l'âge dans tous les modèles et sa valeur au tableau est égale à 1,000. Dans l'annexe 4, le groupe des 25 à 34 ans prend la valeur 0,365 dans la colonne « 6 contre 0 » années de faible revenu. Cela signifie que les personnes seules âgées de 25 à 34 ans sont seulement 0,365 fois aussi susceptibles de connaître une situation de faible revenu pour chacune des six années plutôt que pour aucune année, par rapport aux 18 à 24 ans. D'autre part, les 18 à 24 ans sont 2,7 fois ( $2,7 = 1/0,365$ ) aussi susceptibles de vivre une situation de faible revenu pendant six années plutôt qu'aucune, lorsqu'on les compare aux 25 à 34 ans.

## 6.2 Analyse et constatations

Dans la présente section, nous résumons les résultats d'analyse de nos quatre modèles de régression multinomiale. En général, nous avons constaté que ni le panel ni le sexe ne sont des facteurs significatifs pour expliquer les risques relatifs de persistance de faible revenu, tandis que le groupe d'âge, la scolarité, la limitation d'activité liée au travail et le statut d'emploi sont tous statistiquement significatifs.

Les effets de panel étaient significatifs seulement pour les modèles 3 et 4, dans lesquels les personnes membres du panel 3 couraient un risque moins élevé de persistance de faible revenu que les membres des autres panels. Il peut s'agir d'un effet de l'amélioration de l'économie à la fin des années 1990, étant donné que le panel 3 s'étend de 1999 à 2004. Le modèle 3 regroupe les catégories de persistance de faible revenu

---

11. Il est à remarquer que, pour le modèle 4, aux fins de comparaison, nous n'avons pas inclus les PSE des familles âgées.

tandis que le modèle 4 inclut les principaux soutiens économiques des familles économiques.

Le sexe des personnes n'était pas un facteur statistiquement significatif expliquant le risque relatif de persistance du faible revenu chez les personnes seules. C'est-à-dire que les hommes seuls et les femmes seules couraient un risque égal de connaître une situation de persistance du faible revenu. La seule exception – le modèle 4 – pour laquelle il y avait une différence entre les hommes et les femmes était lorsqu'on incluait les principaux soutiens économiques des familles économiques, dont les parents seuls. Selon ce modèle, les femmes étaient 0,712 fois plus susceptibles de ne jamais connaître une situation de faible revenu comparativement à une période de six années de faible revenu que les hommes. D'autre part, les femmes étaient 1,4 (1/0,712) fois plus susceptibles de connaître six années de faible revenu plutôt qu'aucune que les hommes.

Tous les modèles indiquent que les jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans ont un risque relatif plus élevé de connaître un faible revenu pendant une certaine durée que tous les autres groupes d'âge. Par exemple, par rapport aux personnes âgées de 55 à 64 ans, celles âgées de 18 à 24 ans étaient 4,1 fois plus portées à être dans une situation de faible revenu pendant une année plutôt qu'aucune; et 8,2 fois plus pendant deux années plutôt qu'aucune; et, sur le plan de la persistance du faible revenu, elles étaient 4,0 fois plus susceptibles d'être dans une situation de faible revenu pendant six années plutôt que pas du tout (modèles 1 et 2). Ces résultats confirment nos constatations antérieures et les attentes selon lesquelles plus de jeunes fréquentent des établissements d'enseignement ou sont dans les premières étapes de leur cycle de gains.

Les autres relations entre l'âge et le risque relatif de persistance de faible revenu sont mitigées. Comparativement aux personnes seules âgées de 18 à 24 ans, celles qui sont âgées de 55 à 64 ans étaient 3,2 fois plus portées à connaître un faible revenu pendant toutes les six années, plutôt que cinq ans, tandis que les personnes âgées de 45 à 54 ans et de 25 à 34 ans étaient, respectivement, 3,8 fois et 4,4 fois plus susceptibles d'être dans une telle situation que celles âgées de 18 à 24 ans (modèle 2).

Conformément aux résultats précédents, les résultats des régressions des modèles 1 et 2 indiquent que les décrocheurs du secondaire étaient plus enclins que les autres à connaître une situation de faible revenu de quelque durée soit-elle que de ne pas vivre du tout cette situation. Les personnes seules qui n'ont pas terminé leurs études secondaires étaient 7,8 fois plus susceptibles que les diplômés universitaires de connaître une situation de faible revenu pendant six années plutôt qu'aucune et 5,9 fois plus susceptibles de vivre une situation de faible revenu pendant six années plutôt qu'une. Comparativement aux décrocheurs du secondaire, les personnes qui ont terminé leurs études secondaires étaient 2,5 fois plus portées à connaître une situation de faible revenu pendant six années plutôt qu'aucune; tandis que celles qui ont fait un peu d'études postsecondaires étaient 3,2 plus portées à connaître cette situation.

Les modèles 1 et 2 démontrent que, pour ce qui est des limitations d'activité liée au travail, les personnes seules qui déclarent avoir de telles limitations étaient six fois plus

susceptibles que les autres à vivre une situation de faible revenu pendant six années plutôt qu'aucune. Elles étaient 4,2 fois plus portées à être dans une telle situation pendant six années plutôt qu'une et 4,1 fois plus pendant six années plutôt que deux. Elles étaient trois fois plus portées que leurs homologues n'ayant pas déclaré de limitation d'activité liée au travail de connaître une situation de faible revenu pendant trois ou quatre années, plutôt que ne pas connaître du tout cette situation pendant toute la durée de six ans du panel.

Le modèle 3 démontre que les personnes seules qui ont déclaré leur appartenance à une minorité visible étaient 3,4 fois plus susceptibles que les autres à avoir un faible revenu pendant de cinq à six années plutôt que ne pas connaître du tout une telle situation. En raison des limites de taille de l'échantillon, il s'agit du seul modèle de régression qui comprenait l'appartenance à une minorité visible et il s'agit du seul résultat statistiquement significatif.

L'effet du statut d'emploi sur la persistance du faible revenu confirme par ailleurs les résultats antérieurs de la présente étude. Le modèle 1 indique que les personnes seules sans emploi étaient 31 fois plus portées que les personnes seules occupées à connaître une situation de faible revenu pendant toutes les six années plutôt qu'aucune, et 19 fois plus à connaître une telle situation pendant cinq années plutôt qu'aucune. À l'autre extrémité, elles étaient trois fois plus susceptibles que les personnes seules occupées à connaître une situation de faible revenu pendant seulement une année contrairement à pas du tout.

Les personnes travaillant à leur propre compte étaient 8,6 fois plus portées que les personnes seules occupées à connaître une situation de faible revenu pendant les six années plutôt qu'aucune et elles étaient 7,6 fois plus portées que leurs homologues occupés à connaître une situation de faible revenu pendant cinq années plutôt qu'aucune. À l'autre extrémité, les personnes travaillant à leur propre compte étaient 3,3 fois plus susceptibles de connaître une période de faible revenu d'une seule année plutôt que pas du tout pendant la période de six années.

Les modèles 1 et 2 confirment nos résultats antérieurs en ce qui concerne l'incidence des changements dans la situation familiale d'une personne seule sur l'occurrence et la durée d'une période de faible revenu. Les personnes seules qui demeurent seules pendant six années étaient 12 fois plus portées que celles qui ont formé ou se sont jointes à une famille à connaître une situation de faible revenu pendant six années plutôt qu'aucune; 17 fois plus portées que leurs homologues à connaître une telle situation pendant six années plutôt qu'une; 13 fois plus susceptibles que leurs homologues à vivre une situation de faible revenu pendant six années plutôt que quatre ans; et 4,5 fois plus susceptibles d'avoir un faible revenu pendant six années plutôt que cinq années.

Notre dernier modèle, le modèle 4, comparait les personnes seules et les familles économiques en se servant du principal soutien économique (PSE) d'une famille économique comme personne témoin. On trouve à l'annexe 3 la répartition de la persistance du faible revenu des PSE qui sert de fondement à ce modèle.<sup>12</sup> Notre analyse de régression indique que les personnes seules sont certainement plus susceptibles de connaître une situation de faible revenu que les PSE. Par exemple, elles sont 7,7 fois plus susceptibles que les PSE de connaître une situation de faible revenu pendant six ans, plutôt qu'aucun; elles sont 3,5 fois plus susceptibles d'avoir un faible revenu pendant six ans plutôt qu'une année; et cette tendance se poursuit à mesure que la durée de la situation de faible revenu augmente, de sorte qu'elles sont 2,3 fois plus susceptibles que les PSE d'avoir un faible revenu pendant six ans plutôt que pendant cinq ans.

## Conclusion

Après 1989, les personnes seules âgées de 16 à 64 ans font face au taux le plus élevé de faible revenu et, en 2005, il y avait autant de personnes à faible revenu dans ce groupe que dans n'importe quel groupe (p. ex. les personnes de 18 à 64 ans dans des familles économiques; des personnes âgées dans des familles économiques, etc.). Parmi les personnes seules âgées de 18 à 64 ans, celles qui ont fait face à l'incidence la plus élevée de faible revenu comprennent les jeunes de 18 à 24 ans, les décrocheurs du secondaire, celles qui ont déclaré des limitations à l'activité liée au travail et les sans emploi.

Sous l'angle du faible revenu le plus persistant, les personnes qui ont une incidence plus élevée sont les sans emploi, les personnes appartenant à une minorité visible, celles qui ont déclaré des limitations aux activités liées au travail, les décrocheurs du secondaire, les personnes âgées de 45 à 54 ans et celles qui sont demeurées seules pendant toute la période de six années. Lorsque nous examinons tous les autres facteurs de nos modèles de régression, nous constatons que ces mêmes groupes font face au risque le plus élevé de persistance du faible revenu, à l'exception des personnes âgées de 45 à 54 ans, qui font face à des risques relativement plus faibles que les personnes seules âgées de 18 à 24<sup>13</sup> ans. Tandis que ces deux groupes d'âge courent un risque substantiel de persistance du

---

12. On trouve à l'annexe 3 la répartition des PSE qui ne sont pas des personnes âgées qui peut être comparée aux résultats du tableau 2 concernant les personnes seules qui ne sont pas des personnes âgées. Ces résultats démontrent que comparativement aux personnes seules, une plus grande proportion des PSE n'a jamais connu de situation de faible revenu et que, généralement, les PSE éprouvent des incidences plus faibles de persistance du faible revenu. Par exemple, l'incidence d'une situation de faible revenu durant au moins une année était de 16 % pour les PSE et de 45 % pour les personnes seules (c.-à-d. que seulement 84 % des PSE avaient un faible revenu pendant 0 années contrairement à 55 % des personnes seules qui n'ont jamais connu de situation de faible revenu). L'incidence du faible revenu le plus persistant (six années sur six) était de 11 % pour les personnes seules et de 1,7 % pour les PSE quand ces personnes sont demeurées seules. Pour les personnes dont la situation de famille a changé depuis la première année du panel, 18 % des personnes seules ont connu un faible revenu pendant six années comparativement à seulement 1,6 % des PSE.

13. En ce qui concerne l'âge, il était plus probable pour les 18-24 ans de vivre dans une situation de faible revenu que tout autre groupe d'âge, et ce, à tous les niveaux de persistance. Cependant, au niveau le plus persistant, il était 4 fois plus probable pour les 45-54 ans que pour les 18-24 ans de vivre dans une situation de faible revenu sur une période de 6 ans, plutôt que 5.

faible revenu, il y a une prévalence primordiale de jeunes ayant un faible revenu, autant parce qu'ils sont titulaires de postes de débutants que parce qu'ils retardent leur entrée sur le marché du travail parce qu'ils poursuivent leurs études. Il est aussi possible que les personnes âgées de 45 à 54 ans se trouvant dans une situation de faible revenu persistant le soient en raison de facteurs liés comme leur situation d'emploi, leur appartenance à une minorité visible, leur niveau de scolarité et des limitations à l'activité liée au travail; il serait utile d'examiner davantage les effets liés entre les variables explicatives, mais cet examen dépasse le cadre de la présente étude.

Après avoir déterminé les facteurs liés au faible revenu et à la persistance du faible revenu, plusieurs questions importantes demeurent sans réponses. Par exemple, pourquoi les personnes seules voient-elles l'incidence du faible revenu augmenter au cours des deux dernières décennies, tandis que d'autres groupes, comme les parents seuls, ont connu un déclin de cette incidence? Est-il vrai que l'incidence plus élevée du faible revenu le plus persistant chez les travailleurs plus âgés est provoquée par des facteurs tels que le statut d'emploi, le niveau de scolarité et les limitations à l'activité liée au travail? Les modèles qui examinent le lien entre l'âge et ces facteurs pourraient mieux apporter une réponse à cette question.

Bien que ces questions puissent faire l'objet de recherches ultérieures, l'étude actuelle constitue un bon point de départ pour souligner l'importance du contrôle de la dynamique du faible revenu de ce groupe au moyen de données longitudinales et pour comprendre les caractéristiques importantes liées à leur situation de faible revenu.

## Définition des termes clés

**Un seuil de faible revenu (SFR)** est une limite de revenu en deçà duquel une famille consacrerait probablement une plus importante part de son revenu, soit 20 points de pourcentage de plus que la famille moyenne, à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Selon la base la plus récente utilisée pour les SFR, soit l'Enquête sur les dépenses des familles de 1992, la famille moyenne consacre 43 % de son revenu après impôt à l'alimentation, au logement et à l'habillement. Des seuils de faible revenu distincts sont établis selon la taille de la collectivité de résidence et la taille de la famille.

Dans le présent document, une personne est considérée comme étant **à faible revenu** en toute année où le total après impôt de la famille économique ou des familles économiques avec lesquelles cette personne vivait tombe au-dessous du seuil de faible revenu (SFR) pertinent pour l'année en question.

**L'incidence de faible revenu (taux de faible revenu)** est le pourcentage de la population d'intérêt vivant dans des familles où le revenu total de la famille est inférieur au seuil de faible revenu pertinent.

**Une famille économique** est constituée d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance ou par adoption ou qui vivent en union libre. Les familles économiques comprennent les couples, les couples avec enfants, les couples avec d'autres personnes apparentées mais sans enfants, les familles monoparentales et les autres types de famille. La population visée par l'étude comprend les personnes dans les familles économiques constituées de deux personnes ou plus et les personnes seules.

**Une personne seule** est une personne qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple, un compagnon ou une compagne de chambre ou un pensionnaire.

**Non âgées** s'entend de personnes de moins de 65 ans.

## Annexe 1

### Tableau 1 Taux annuel de sorties de situations de faible revenu pour les personnes seules<sup>1</sup>

	Vivant seules l'année suivante						Ne vivant pas seules l'année suivante					
	1 <sup>er</sup> / 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup>	Moyenne	1 <sup>er</sup> / 2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup>	Moyenne
<b>Total</b>	17.2	25.0	19.3	19.2	19.8	20.1	78.1	80	78	77.2	84.1	79.5
Hommes	22.2	28.0	20.0	19.8	21.8	22.4	81.5	89.5	77.2	78.9	85.9	82.6
Femmes	11.9	22.1	18.5	18.7	17.9	17.8	71.6	74.0	78.8	75.6	82.8	76.6
<b>Âge<sup>2</sup></b>												
18 à 24	18.4	33.8	30.6	31.9	37.0	30.3	75.2	87.3	76.4	83.3	89.5	82.3
25 à 34	27.0	28.6	22.1	22.9	23.5	24.8	78.1	93.9	94.0	58.5	93.5	83.6
35 à 44	15.4	29.7	15.9	16.1	14.5	18.3	69.8	29.5	56.3	74.3	68.8	59.7
45 à 54	15.6	17.6	13.4	12.7	10.5	14.0	79.3	78.3	70.0	84.8	81.3	78.7
55 à 64	7.8	18.4	13.9	13.9	17.9	14.4	88.4	99.4	79.4	64.7	54.8	77.3
<b>Niveau de scolarité<sup>2</sup></b>												
Sans diplôme d'études secondaires	9.5	15.7	11.8	9.9	15.4	12.5	66.5	83.9	65.0	66.2	62.9	68.9
Diplôme d'études secondaires	18.8	23.1	15.9	25.6	19.2	20.5	55.2	86.4	82.1	88.9	92.2	80.9
Études postsecondaires	18.1	30.1	24.0	25.1	23.9	24.2	83.0	75.8	83.3	76.9	91.7	82.1
Université	34.5	39.4	35.3	30.4	19.2	31.8	94.2	100.0	90.2	96.3	100.0	96.1
<b>Limitation au travail<sup>2</sup></b>												
Limitation au travail	6.2	8.6	8.9	10.3	7.5	8.3	87.3	94.1	65.1	82.6	65.4	78.9
Pas de limitation au travail	21.9	34.2	25.7	23.8	26.5	26.4	80.9	78.6	82.6	75.2	87.8	81.0
<b>Appartenance à une minorité<sup>2</sup></b>												
Minorité visible	9.1	32.7	15.8	17.5	35.5	22.1	20.3	34.4	100.0	68.2	73.9	59.4
Pas membre d'une minorité visible	17.4	24.4	19.7	19.2	18.8	19.9	82.3	89.2	77.3	77.3	85.5	82.3
<b>Situation d'activité<sup>2</sup></b>												
Travailleur salarié	23.7	37.2	27.8	26.9	31.9	29.5	82.5	79.8	83.7	76.5	85.8	81.6
Travailleur autonomes	25.1	30.0	25.5	21.0	17.1	23.7	89.3	98.5	73.3	85.4	95.5	88.4
Personne sans emploi	10.2	15.1	11.4	12.9	10.8	12.1	63.0	76.2	69.3	74.4	78.6	72.3

1. Ce tableau s'applique aux personnes qui étaient des personnes seules la première année de toutes deux années consécutives de l'enquête.

2. Cette caractéristique s'applique aux personnes à compter de la première année du panel de six ans.

Source: Statistique Canada, Enquête de la dynamique du travail et du revenu

**Tableau 2 Taux annuel d'entrées dans des situations de faible revenu pour les personnes seules<sup>1</sup>**

	Situation familiale inchangée						Situation familiale changée					
	1 <sup>er</sup> /2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup>	Moyenne	1 <sup>er</sup> /2 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> /3 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> /5 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup>	Moyenne
<b>Total</b>	6.9	6.5	5.9	5.9	4.9	6.0	1.5	2.1	3.49	2.0	1.74	2.2
Hommes	6.7	7.1	5.1	5.8	5.8	6.1	F	2.2	4.5	2.2	1.6	2.6
Femmes	7.1	5.7	6.8	6.0	3.6	5.9	F	F	F	1.6	1.9	1.7
<b>Âge<sup>2</sup></b>												
18 à 24	7.3	7.4	6.1	10.1	5.0	7.2	F	F	F	1.9	1.8	1.8
25 à 34	4.2	6.9	3.5	4.2	3.6	4.5	F	F	F	F	F	F
35 à 44	6.7	4.3	6.4	6.5	5.3	5.8	F	F	F	6.2	F	F
45 à 54	6.2	7.6	6.9	4.7	5.2	6.1	F	F	9.8	F	F	F
55 à 64	12.7	7.3	7.6	4.9	6.1	7.7	F	F	F	F	F	F
<b>Niveau de scolarité<sup>2</sup></b>												
Sans diplôme d'études secondaires	11.0	11.2	10.0	7.7	6.8	9.3	F	F	F	F	F	F
Diplôme d'études secondaires	6.9	5.9	4.3	6.4	5.0	5.7	F	F	F	F	F	F
Études postsecondaires	6.6	6.5	5.7	6.1	4.7	5.9	F	3.0	3.8	2.5	2.6	3.0
Université	3.9	3.9	3.5	3.9	3.9	3.8	F	F	F	F	F	F
<b>Limitation au travail<sup>2</sup></b>												
Limitation au travail	24.9	14.4	15.9	14.7	11.3	16.2	F	F	F	F	F	F
Pas de limitation au travail	4.9	6.0	5.1	5.1	4.5	5.1	1.4	1.3	2.8	2.1	1.7	1.9
<b>Appartenance à une minorité<sup>2</sup></b>												
Minorité visible	8.3	8.8	6.1	4.0	5.1	6.5	F	F	F	F	F	F
Pas membre d'une minorité visible	6.6	6.4	5.8	6.0	4.8	5.9	1.5	2.3	3.7	2.1	1.8	2.3
<b>Situation d'activité<sup>2</sup></b>												
Travailleur salarié	4.0	5.7	4.2	4.6	4.4	4.6	1.4	2.1	1.1	1.7	2.0	1.7
Travailleur autonomes	14.1	8.1	15.4	10.6	6.8	11.0	F	F	21.8	F	F	22.0
Personne sans emploi	20.5	10.3	8.8	10.4	6.4	11.3	F	F	14.4	F	F	14.0

1. Ce tableau s'applique aux personnes qui étaient des personnes seules la première année de toutes deux années consécutives de l'enquête.

2. Cette caractéristique s'applique aux personnes à compter de la première année du panel de six ans.

F trop peu fiable pour être publié

Source: Statistique Canada, Enquête de la dynamique du travail et du revenu

**Tableau 3 Incidence du faible revenu pour les principaux soutiens économiques, selon certaines caractéristiques**

Caractéristiques	Principaux soutiens économiques la première année du panel							Principaux soutiens économiques toutes les six années						
	Années de faible revenu							Années de faible revenu						
	0	1	2	3	4	5	6	0	1	2	3	4	5	6
<b>Les deux sexes</b>	84.1	6.1	3.5	2.0	1.6	1.2	1.6	86.5	4.9	2.7	1.7	1.2	1.4	1.7
Hommes	87.2	5.5	2.6	1.7	1.3	0.9	0.9	90.3	4.3	2.1	1.2	0.8	0.7	0.6
Femmes	74.8	8.0	6.2	3.0	2.5	2.1	3.6	73.1	7.0	5.0	3.1	2.6	3.8	5.5
<b>Âge la première année<sup>1</sup></b>														
18 à 24	61.2	15.4	9.5	3.9	5.5	1.6	2.9	62.8	12.3	9.2	6.9	3.6	1.9	3.3
25 à 34	81.6	6.3	3.8	2.5	1.6	1.8	2.5	86.6	5.1	3.0	1.5	1.0	1.2	1.6
35 à 44	85.5	5.8	2.8	1.8	1.2	1.3	1.5	90.1	3.8	2.0	0.9	0.8	1.3	1.1
45 à 54	88.1	4.5	3.0	1.8	1.4	0.5	0.8	91.4	3.9	1.8	0.7	0.5	0.5	1.2
55 à 64	84.0	6.7	3.8	1.8	1.7	0.9	1.2	77.6	6.7	3.8	3.4	2.6	2.7	3.4
<b>Niveau de scolarité la première année<sup>1</sup></b>														
Sans diplôme d'études secondaires	75.9	7.4	4.3	3.3	3.5	1.8	3.9	76.2	6.1	4.4	2.7	3.1	2.5	5.0
Diplôme d'études secondaires	83.0	6.3	3.9	1.7	1.2	2.0	1.9	87.3	4.6	2.0	1.3	0.9	1.8	2.1
Études postsecondaires	85.0	6.1	3.6	2.0	1.3	0.9	1.0	88.0	5.1	2.7	1.7	0.8	1.0	0.8
Université	92.1	4.0	1.7	1.1	0.4	0.3	0.3	93.4	3.0	1.8	0.8	0.3	0.6	0.2
<b>Limitation au travail la première année<sup>1</sup></b>														
Limitation au travail	67.4	9.3	6.1	3.1	5.6	3.5	5.0	65.1	6.7	5.6	4.8	4.4	4.7	8.7
Pas de limitation au travail	85.6	5.7	3.3	1.9	1.2	1.0	1.3	88.5	4.7	2.5	1.4	0.9	1.0	1.2
<b>Appartenance à une minorité la première année<sup>1</sup></b>														
Minorité visible	68.2	6.5	5.4	3.6	5.2	4.2	6.9	81.6	3.9	4.1	2.1	1.2	3.2	3.8
Pas membre d'une minorité visible	85.6	6.0	3.3	1.9	1.2	0.9	1.1	86.9	4.9	2.6	1.6	1.2	1.2	1.6
<b>Situation d'activité la première année<sup>1</sup></b>														
Travailleur salarié	89.4	5.1	2.6	1.2	0.8	0.6	0.4	92.3	3.8	1.7	0.8	0.6	0.5	0.4
Travailleur autonomes	75.2	9.2	6.1	4.1	2.2	1.5	1.8	78.2	8.2	6.3	2.9	1.3	1.6	1.6
Personne sans emploi	63.5	8.7	5.9	4.6	5.1	4.2	7.9	62.4	8.5	5.5	5.2	4.1	5.7	8.6

1. Cette caractéristique s'applique aux personnes à compter de la première année du panel de six ans.

Source: *Statistiques Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

**Tableau 4 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 1**

	Années en situation de faible revenu					
	6 vs. 0	5 vs. 0	4 vs. 0	3 vs. 0	2 vs. 0	1 vs. 0
Intercept	0.037**	0.220**	0.354**	0.237**	0.578**	0.403**
Panel 1	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Panel 2	1.281	0.993	0.720	1.429	1.130	1.229
Panel 3	0.677	0.515	0.499	0.854	1.042	1.114
Hommes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Femmes	1.333	1.090	0.980	2.021	1.167	0.939
âge 18 à 24	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
âge 25 à 34	0.365**	0.087**	0.154**	0.205**	0.217**	0.462**
âge 35 à 44	0.243**	0.100**	0.379	0.095**	0.120**	0.329**
âge 45 à 54	0.430**	0.113**	0.194**	0.136**	0.215**	0.244**
âge 55 à 64	0.247**	0.078**	0.161**	0.090**	0.122**	0.245**
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Diplôme d'études secondaires	0.398**	0.419**	0.565	0.494*	0.620	0.938
Études postsecondaires	0.312**	0.373**	0.757	0.705	0.671	1.112
Université	0.129**	0.300**	0.323**	0.396**	0.373**	0.767
Pas de limitation au travail	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Limitation au travail	5.965**	3.734**	3.008**	2.965**	1.469	1.437
Travailleur salarié	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Travailleur autonome	8.621**	7.606**	5.682**	9.647**	6.376**	3.300**
Personne sans emploi	30.594**	19.299**	7.396**	10.209**	5.336**	3.760**
La situation familiale a changé au cours des six années	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Personnes seules durant toutes les six années	12.325**	2.735**	0.951	1.038	0.728	0.714*

Nota : \*\*Valeur statistiquement significative au niveau de 1 %.

\*Valeur statistiquement significative au niveau de 5 %.

Source : *Statistiques Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

**Tableau 5 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 2**

	0 vs. 6	1 vs. 6	2 vs. 6	3 vs. 6	4 vs. 6	5 vs. 6
Intercept	26.973**	10.876**	15.580**	6.397	9.539**	5.941**
Panel 1	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Panel 2	0.781	0.960	0.882	1.116	0.562	0.776
Panel 3	1.476	1.644	1.538	1.307	0.737	0.760
Hommes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Femmes	0.750	0.705	0.876	1.213	0.735	0.818
âge 18 à 24	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
âge 25 à 34	2.737*	3.498	0.595	0.560	0.421	0.239*
âge 35 à 44	4.121**	1.357	0.577	0.390	1.561	0.414
âge 45 à 54	2.327*	0.568	0.499	0.318*	0.452	0.263**
âge 55 à 64	4.043**	0.991	0.494	0.365	0.652	0.315*
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Diplôme d'études secondaires	2.509**	2.353**	1.556	1.241	1.419	1.052
Études postsecondaires	3.201**	3.559**	2.148**	2.255**	2.423**	1.193
Université	7.756**	5.945**	2.897*	3.068*	2.502	2.328
Pas de limitation au travail	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Limitation au travail	0.168**	0.241**	0.246**	0.497*	0.504*	0.626
Travailleur salarié	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Travailleur autonome	0.116**	0.383**	0.740	1.119	0.659	0.882
Personne sans emploi	0.033**	0.123**	0.174**	0.334**	0.242	0.631
La situation familiale a changé au cours des six années	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Personnes seules durant toutes les six années	0.081**	0.0580**	0.059**	0.084**	0.077**	0.222**

Nota : \*\*Valeur statistiquement significative au niveau de 1 %.

\*Valeur statistiquement significative au niveau de 5 %.

Source: *Statistiques Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

**Tableau 6 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 3**

	0 vs. 5 à 6	1 à 4 vs. 5 à 6
Intercept	6.073**	9.072**
Panel 1	1.000	1.000
Panel 2	0.817	0.965
Panel 3	1.532*	1.457
Hommes	1.000	1.000
Femmes	0.814	0.927
âge 18 à 24	1.000	1.000
âge 25 à 34	5.419**	1.494
âge 35 à 44	6.942**	1.500
âge 45 à 54	4.472**	0.910
âge 55 à 64	7.453**	1.169
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1.000	1.000
Diplôme d'études secondaires	2.393**	1.610
Études postsecondaires	2.998**	2.437**
Université	5.909**	2.719**
Pas de limitation au travail	1.000	1.000
Limitation au travail	0.192**	0.397**
Travailleur salarié	1.000	1.000
Travailleur autonome	0.121**	0.663
Personne sans emploi	0.039**	0.225**
La situation familiale a changé au cours des six années	1.000	1.000
Personnes seules durant toutes les six années	0.147**	0.120**
Pas membre d'une minorité visible	1.000	1.000
Minorité visible	0.295*	0.644

Nota : \*\*Valeur statistiquement significative au niveau de 1 %.

\*Valeur statistiquement significative au niveau de 5 %.

Source : Statistiques Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

**Tableau 7 Rapports de cotes de la régression multinomiale pour le modèle 4**

	0 vs. 6	1 vs. 6	2 vs. 6	3 vs. 6	4 vs. 6	5 vs. 6
Intercept	39.841**	8.822**	7.249**	3.69**	3.756**	1.711
Panel 1	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Panel 2	1.032	1.247	1.148	1.125	0.863	0.864
Panel 3	1.561**	1.607	1.275	1.262	0.955	0.920
Hommes	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Femmes	0.712**	0.882	1.022	1.272	1.008	1.167
âge 18 à 24	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
âge 25 à 34	1.084	0.443	0.358**	0.407**	0.353**	0.625
âge 35 à 44	1.607**	0.471**	0.319**	0.375**	0.432**	0.622
âge 45 à 54	2.174**	0.483**	0.422**	0.399**	0.436**	0.509**
âge 55 à 64	7.751**	1.810*	1.111	1.010	0.863	0.902
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Diplôme d'études secondaires	1.708**	1.409**	1.326	0.940	0.852	1.295
Études postsecondaires	2.962**	2.354**	1.995**	1.772**	1.745**	1.444*
Université	7.737**	4.062**	2.504**	3.123**	2.035*	1.986
Pas de limitation au travail	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Limitation au travail	0.389**	0.598**	0.640**	0.614**	0.812	0.863
Travailleur salarié	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
Travailleur autonome	0.145**	0.387**	0.622*	0.736	0.551*	0.779
Personne sans d'emploi	0.030**	0.677**	0.102**	0.171**	0.227**	0.405**
<b>Principaux soutiens économiques dans les familles économiques<sup>1</sup></b>	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000
<b>Personnes seules<sup>1</sup></b>	0.131**	0.283**	0.328**	0.409**	0.447**	0.432**

1. Les expressions « soutiens économiques principaux dans les familles économiques » et « personnes seules » ont été déterminées selon la situation familiale et les gains la première année du panel.

Nota : \*\*Valeur statistiquement significative au niveau de 1 %.

\*Valeur statistiquement significative au niveau de 5 %.

Source: *Statistiques Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*

## Bibliographie

Frenette, M., Picot, G. et Sceviour, R. (2004). « Durée de la résidence dans les quartiers à faible revenu : Évidence pour Toronto, Montréal et Vancouver », n° 11F0019MIF au catalogue, n° 216, *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*. Ottawa : Statistique Canada.

Hatfield, M. (2004). « Groupes à risque de persistance d'un faible revenu ». *Projet de recherche sur les politiques*, volume 7, numéro 2, décembre.

Heisz, Andrew (2007). « Inégalité et redistribution du revenu au Canada : 1976 à 2004 », n° 11F0019MIF au catalogue, n° 298, *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*. Ottawa : Statistique Canada.

Division de la statistique du revenu (2006). « Les seuils de faible revenu de 2005 et les mesures de faible revenu de 2004 ». *Série de documents de recherche, Revenu* n° 75F0002MIF au catalogue, n° 004. Ottawa : Statistique Canada.

Laroche, M. (2002). « The Persistence of Low Income Spells in Canada, 1982 – 1993 », *Document de travail* n° 98-02, Division des études économiques et de l'analyse de la politique, ministère des Finances du Canada, Ottawa.

Morissette, R. et Zhang, X (2001). « À faible revenu pendant plusieurs années », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue, mars. Ottawa : Statistique Canada.

Morissette, R. et M. Drolet (2000). « Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils exposés au faible revenu? ». *Série de document de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 146. Ottawa : Statistique Canada.

Osberg, L. (2007). « The Evolution of Poverty Measurement – with special reference to Canada », *Série de documents de travail*, Département d'économie, 7 janvier. Halifax : Université Dalhousie.

Picot, G. et Myles, J. (2004). « L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada ». *Articles vedettes, Projet de recherche sur les politiques*, ISSN 1487-7090, volume 7, numéro 2, décembre.

Picot, G., Zybblock, M. et Pyper, W. (1999). « Qu'est-ce qui explique les mouvements des enfants vers la situation de faible revenu et hors de celle-ci, les changements de situation sur le marché du travail ou le mariage et le divorce? » *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 11F0019MPF au catalogue, n° 132. Ottawa : Statistique Canada.

Skuterud, M., Frenette, M. et Poon, P. (2004). « Description de la répartition du revenu : Lignes directrices pour une analyse efficace ». *Série de documents de recherche – Revenu*, n° 75F0002MIF au catalogue, n° 010. Ottawa : Statistique Canada.

Stevens, A.H. (1995). « Climbing out of Poverty, Falling Back in: Measuring the Persistence of Poverty over Multiple Spells ». *Série de documents de travail du NBER*, n° 5390.

Le Groupe de Canberra(2001). « Groupe d’experts sur les statistiques du revenu des ménages : Rapport final et recommandations ». Ottawa : Le Groupe de Canberra.

Valletta, R. (2005). « Les entrées et les sorties de la pauvreté dans les économies avancées : la dynamique de la pauvreté au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis ». *Série de documents de recherche – Revenu*, n° 75F0002MIF au catalogue, n° 001. Ottawa : Statistique Canada.